

CRITÈRES DE SÉLECTION DES ENROBÉS

Enrobés formulés selon la méthode du laboratoire des chaussées (MTMD - Tome VII Matériaux – 4202)

USAGE PERFORMANCE ET ÉPAISSEUR	TYPE D'ENROBÉ									
	GB-20	ESG-14	ESG-10	EG-10	EGM-10	MUN-10	EC-10	EC-5	EG-5	ESG-5
USAGE (1 : Sous réserve 2 : Adapté 3 : Recommandé)										
Chaussée										
Couche de base	3	2								3 ^(A)
Couche unique		3								
Couche de surface	1 ^(B,C)	2	3	3	3	3 ^(D)	1 ^(B,C)		3 ^(B,E)	
Couche de correction			2				3			
Couche de correction - Dévers	3	3	3				3			
Rapiéçage mécanisé			3				3			
Rapiéçage manuel							3	2 ^(F)		
Voie cyclable						3	3 ^(G)			
Ouvrage d'art										
Couche de surface			3	2 ^(H)					3 ^(B,E)	
Couche de correction			3				3			
Rapiéçage mécanisé sous la membrane							3			
Rapiéçage manuel sous la membrane							3			
Enrobé temporaire			3							
PERFORMANCE* (1 : Passable 2 : Moyenne 3 : Bonne 4 : Très bonne)										
Adhérence	3	3	3	4	4	3	1	N/A	3	N/A
Résistance à l'orniérage	4	3	3	3	3	2	2	1	3	N/A
Résistance à la fissuration	1	2	3	3	2	3	3	3	3	4
Résistance à l'arrachement	2	3	4	4	2	4	3	3	4	N/A
Réduction du bruit pneu-chaussée	N/A	2	3	3	3	N/A	N/A	N/A	3	N/A
ÉPAISSEUR DE POSE (mm)										
Minimale	80	60	40	40	30 ^(I)	40	20	10	25	50
Optimale	100	70	60	50	40	50	30	20	30	60
Maximale	120	80	70	60	50	60	40	30	40	70

Voir notes page suivante

CRITÈRES DE SÉLECTION DES ENROBÉS

Enrobés formulés selon la méthode du laboratoire des chaussées (MTQ - Tome VII Matériaux – 4202)

* La performance d'un enrobé est également tributaire des éléments suivants : la formulation, la fabrication, la mise en œuvre et la classe de performance du bitume.

Les cotes de performance de chaque type d'enrobé ont été établies sur la base des informations disponibles lors de leur rédaction.

- (A) Couche de base anti-fissure pour les chaussées à durée de vie prolongée.
- (B) Suivre les prescriptions au devis type *Revêtement de chaussée en enrobé*.
- (C) Seulement pour utilisation temporaire en couche de roulement durant l'hiver.
- (D) Recommandé pour un DJMA inférieur à 2 000.
- (E) Recommandé pour un DJMA inférieur à 20 000.
- (F) Pour les corrections de 20 mm et moins, pour un usage à l'extérieur des pistes de roues ou une réparation de moins de 4 m².
- (G) Enrobé pour voie cyclable, épaisseur de 50 mm (réf. Tome 1 ch. 15).
- (H) Couche sur membrane, épaisseur de 65 mm (réf. CCDG ch. 15).
- (I) Si formulé avec des classes granulaires 0-2,5 mm et 5-10 mm.